



*CONSEIL NATIONAL DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE GUINEENNE*

**Mouvement Social Guinéen**

**A l'attention de Son Excellence Monsieur le Président  
de la République de Guinée**

**Cahier de propositions citoyennes pour le changement**

## Contexte

---

Le **Mouvement Social Guinéen** considère que, dans cette période cruciale de l'histoire de la Guinée, avec l'élection démocratique d'un Président de la République, il est de son devoir de s'impliquer fortement dans le **processus de démocratisation**. Ainsi, il compte s'engager résolument, en se recentrant sur son rôle et ses missions, pour un **Etat de droit** en Guinée et l'instauration d'une gouvernance démocratique.

Le **Mouvement Social Guinéen** se doit de **construire une nouvelle dynamique** avec l'ensemble de ses composantes. Cette démarche doit permettre de relancer le débat autour du contenu du changement, aux fins d'offrir aux guinéens la capacité d'asseoir les bases d'un Etat de droit garantissant le progrès économique et social.

C'est à cette fin que le CNOSCG a organisé, à Conakry, du 9 au 11 décembre 2010, un Forum International des Sociétés Civiles regroupant l'ensemble de ses démembrements (Conseils Préfectoraux/Communaux, Conseils Régionaux), ses réseaux affiliés, l'Inter-centrale Syndicale et une quinzaine de représentants des sociétés civiles africaines et européennes.

La question centrale examinée par le forum était : « Comment consolider les acquis démocratiques et renforcer l'Etat de droit en Guinée à l'aune de la troisième République ? »

Ce forum a identifié et adopté, pour les cinq prochaines années (2011 – 2015), une charte éthique et une stratégie d'action que le Mouvement Social Guinéen doit mettre en œuvre afin de répondre à cette préoccupation.

C'est dans ce cadre que des concertations régionales sur l'Etat de Droit se sont déroulées sur toute l'étendue du territoire, associant tous les acteurs locaux du Mouvement Social Guinéen.

Sur la base des constats partagés par tous les acteurs du Mouvement Social Guinéen, ce cahier de propositions citoyennes pour le Changement a été élaboré à l'attention du Président de la République. Il recense un certain nombre de préoccupations des citoyens guinéens et propose des mesures emblématiques afin de rétablir la confiance entre la population guinéenne et l'Etat.

## I- CONSTATS

---

A la date d'aujourd'hui, après l'investiture du Président de la République et la mise en place du Gouvernement, le Mouvement Social Guinéen, fidèle à sa mission de veille, d'interpellation et de proposition, constate :

### a- **Sur les conditions de vie (Coûts de la vie, Accès aux services sociaux de base, ...)**

Globalement, le **pouvoir d'achat** des Guinéens continue de se dégrader, tant dans les zones urbaines que rurales. L'augmentation du prix du carburant, l'inflation galopante, l'absence de maîtrise des taux de change, **sans aucune mesure d'accompagnement** du Gouvernement, peuvent constituer une menace pour le climat social.

Les pénuries organisées favorisent la spéculation, qui entraîne souvent la flambée des prix de certains produits, tel le carburant qui peut se négocier jusqu'à 20 000 GNF le litre à l'intérieur du pays ou le sac de riz dont le prix peut monter jusqu'à 300 000 GNF.

Concernant l'accès aux **services de base**, le nouveau Gouvernement a hérité d'une situation problématique.

L'accès à des soins de santé s'est **fortement dégradé** (insuffisance des infrastructures sanitaires, coûts élevés, manque de personnel qualifié ...).

### b- **Sur la mobilité et la libre circulation des personnes et des biens**

La mobilité et la libre circulation des personnes et des biens sont soumises à des **contraintes** de deux ordres :

- **structurel**, par le mauvais état des routes, la surcharge des véhicules et le transport mixte ;
- **conjoncturel**, par la persistance des coupeurs de route, le maintien et l'abus des barrages routiers qui sont l'occasion pour les forces de défense et de sécurité de rançonner les usagers.

### c- **Sur les espaces de concertations et de dialogue politique**

Au niveau politique, il n'existe pas à l'heure actuelle d'**espace de concertation** et de dialogue approprié dans le cadre d'une réconciliation nationale. Ce déficit est un risque de **crise de confiance** entre le pouvoir et les citoyens, un éventuel obstacle au développement d'un dialogue constructif pour l'avenir du pays.

### d- **Sur la sécurité des biens et des personnes**

Des actions ont été entreprises dans le sens d'assurer une **meilleure sécurité** aux citoyens guinéens, mais le **grand banditisme**, le trafic de drogue, les vols et les attaques à main armée continuent d'être des préoccupations constantes des populations.

La grande inquiétude est que ces crimes et délits sont souvent perpétrés par des hommes en uniforme, ou avec leur complicité, dans une **impunité** totale.

### e- **Sur les échéances électorales**

Nous observons une inquiétude croissante des citoyens sur les échéances électorales en l'absence d'un chronogramme précis et de réforme de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

### f- **Sur l'Etat de Droit**

La non-conformité et des incohérences ont été constatées dans la mise en place du Médiateur de la République, contrairement aux dispositions des articles 129 et 160 de la Constitution.

Les **expropriations extrajudiciaires** sur instruction des pouvoirs publics sont perçues comme une atteinte aux biens des personnes, malgré qu'une part importante du patrimoine immobilier de l'Etat soit illégalement acquise et/ou occupée par des citoyens.

La nomination des membres du gouvernement a été effectuée sans avoir présenté préalablement la structure gouvernementale et sa composition, contrairement aux dispositions de l'article 53 de la Constitution.

Les citoyens s'inquiètent du maintien des militaires dans **l'administration territoriale**.

## II- PROPOSITIONS

---

### a. Sur l'amélioration des conditions de vie

- Prendre des mesures d'urgence pour maîtriser l'inflation.
- Elaborer et appliquer des mesures d'accompagnement afin de limiter les effets de l'augmentation du prix du carburant.
- Evaluer la situation des services publics de base et proposer une politique appropriée pour améliorer l'accès de la population à ces services.

### b. Sur la mobilité et la libre circulation des personnes et des biens

- Engager une politique d'entretien du réseau routier en l'attente des grands projets routiers.
- Supprimer les barrages routiers intra et inter urbains.
- Renforcer les capacités opérationnelles des brigades mobiles des forces de sécurité, notamment pour lutter contre les coupeurs de routes et les trafics illicites.

### c. Sur les espaces de concertations et de dialogue politique

- Concrétiser l'initiative de réconciliation nationale par la mise en place d'un cadre approprié.
- Organiser le dialogue entre les pouvoirs publics et les acteurs sociaux pour une meilleure implication des citoyens à tous les niveaux dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.

### d. Sur la sécurité des biens et des personnes

- Organiser des Etats Généraux de la Justice afin d'engager des réformes indispensables à son indépendance et son professionnalisme.
- Rendre effective la réforme des forces de défense et de sécurité.
- Mettre en place une politique de sécurité de proximité.

### e. Sur la lutte contre l'impunité et la corruption

- Poursuivre les audits de manière professionnelle.
- Entreprendre des **poursuites judiciaires** sur les cas avérés de vols et de détournement des deniers publics.
- Engager des poursuites judiciaires pour le recouvrement des créances dues à l'Etat.
- Accélérer les procédures judiciaires sur les crimes et violations des droits humains survenus de 2006 à nos jours.

### f. Sur les échéances électorales

- Accélérer la réforme de la CENI en vue de garantir la confiance des citoyens envers le processus électoral.

- Proposer un chronogramme des échéances électorales (législatives, communales, communautaires et locales), qui respecte les dispositions constitutionnelles en la matière

**g. Sur l'Etat de Droit**

- L'Etat doit respecter et faire respecter scrupuleusement les dispositions de la Constitution et des Lois concernant tous ses actes, en particulier dans la nomination des hauts cadres de l'Etat.
- Concernant les expropriations, l'Etat doit agir à travers des procédures légales.
- Procéder à la nomination de hauts cadres civils aux postes d'administrateurs territoriaux.
- Amener l'Etat à respecter ses engagements vis-à-vis des tiers.

Les acteurs du Mouvement Social Guinéen attachent du prix à la prise en compte de ces propositions dont la mise en œuvre permettra de donner l'espoir aux citoyens et d'instaurer la confiance entre l'Etat et les populations en vue d'engager un développement durable dans la cohésion et la paix.